

Fiche Technique FILM 0.30 M X 100 M

<u>Produit</u> :	FILM 1 FEUILLE PENEUTRE - INCOLORE NON GLISSANT	
<u>Code Article client</u> :	RPPC150M100M	
<u>Code GP</u> :	1006732I0002	
<u>Application client</u> :	PIEDS DE CLOISON <i>(Produit/process client)</i>	
<u>Impression</u> :	SANS	
<u>Composition</u> :	POLYETHYLENE BASSE DENSITE REGENERE	
<u>Largeur apparente</u> :	300 mm	+/- 8 mm
NFT 54-101		
<u>Hauteur</u> :	Surface utile : 0.30 x 100 = 30 m ²	
NFT 54-101		
<u>Epaisseur</u> :	150 µm	+/- 15 % en ponctuel +/- 8 % en moyenne
NFT 54-101		
<u>Conditionnement</u> :	ROULEAUX DE 100 ML – MANDRINS CARTONS EMBALLAGE EN COLIS CARTON DE 5 ROULEAUX PALETTE 1200 X 800 MM COIFFE + FILM ETIRABLE	

NOTA: Il appartient à l'utilisateur final de s'assurer que le produit dans son emploi effectif soit conforme aux limites de migration globale imposées. La conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation prenant en compte les caractéristiques particulières du matériau ou objet, conditions telles que prévues par les usages ou codes professionnels. Certaines réglementations d'alimentarité demandent que l'article d'emballage final n'ait aucun effet défavorable sur les propriétés organoleptiques du produit emballé. Notre certificat d'alimentarité ne couvre pas cet aspect, toute spécification particulière doit faire l'objet d'un accord particulier.

Visa Service R&D :
C.KLEIN

Le : lundi 10 décembre 2012

Notre service R&D est à votre service pour étudier toutes autres caractéristiques techniques non mentionnées sur cette fiche technique.

Important : Les informations fournies ci dessus sont communiquées à titre indicatif afin de servir de guide pour le produit considéré. Elles n'impliquent aucune garantie de notre part et ne dispensent pas l'utilisateur de vérifier si, dans ses propres conditions, ces produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés.

Sans modification de votre part sous 8 jours, nous considérons que cette fiche technique est acceptée.

Toute modification intégrale ou partielle faite en dehors d'une autorisation expresse du RAQ est interdite.